

À QUI PROFITE LE PROTECTIONNISME ?

Jean Jaurès

À QUI PROFITE LE PROTECTIONNISME ?

Extraits de discours présentés
et annotés par Igor Martinache

Conception graphique : Arnaud Lebassard

Maquette : Thomas Brouard

© Les petits matins/Alternatives Économiques, 2012

Les petits matins, 31, rue Faidherbe, 75011 Paris,

www.lespetitsmatins.fr

Alternatives Économiques, 28, rue du Sentier, 75002 Paris,

www.alternatives-economiques.fr

ISBN : 978-2-36383-054-8

Diffusion Seuil

Distribution Volumen

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés
pour tous pays.

Alternatives
Économiques

{ LES Petits matins }

Introduction	7
Politiques commerciales: qui sont les gagnants et les perdants ?	17
Pour un socialisme douanier.....	27
Ni libre-échange ni protectionnisme : socialisme !	65
Pour aller plus loin	93

Diplômé d'HEC et de l'IEP de Paris, **Igor Martinache** est professeur agrégé de sciences économiques et sociales à l'université de Paris-Est-Créteil, et collabore régulièrement au mensuel *Alternatives Économiques*.

INTRODUCTION PAR IGOR MARTINACHE

Jean Jaurès et le protectionnisme: voilà une association qui peut sembler quelque peu surprenante, sinon anachronique¹. Pourtant, les raisons de (re)lire aujourd'hui les discours que le député de Carmaux a consacrés aux questions douanières sont multiples. Tout d'abord, parce que la figure de Jaurès ne cesse d'être invoquée par les responsables politiques de tous bords, à l'instar d'une Jeanne d'Arc ou d'un Charles de Gaulle, ceux-ci comme celui-là se voyant réduits à quelques citations proverbiales ou à l'incarnation de valeurs équivoques, qui en rendent un reflet déformé.

1. L'idée de cette publication s'est inspirée d'un article d'Alain Chatriot : « Jaurès, le protectionnisme et la mondialisation », *La Vie des idées*, 6 octobre 2011 (www.laviedesidees.fr/Jaures-le-protectionnisme-et-la.html). Qu'il soit donc vivement remercié ici.

À écouter ces nombreux hommages, on pourrait ainsi croire que le fondateur de *L'Humanité* n'était finalement qu'un prudent modéré, soucieux de réconcilier les camps adverses et d'atteindre des compromis peu dérangeants pour l'ordre établi. Du reste, c'est ce que pourrait laisser penser une lecture hâtive de son action politique, dont on retient généralement la défense viscérale du pacifisme et l'unification des différents courants au sein de la Section française de l'Internationale socialiste (SFIO), mais aussi un réformisme assumé. Réformisme qui consiste à se battre au Parlement pour toute mesure permettant d'avancer vers le progrès social, sans pour autant renoncer à l'action révolutionnaire (passant notamment par la grève) ni à l'horizon d'un véritable régime socialiste qui mettrait à bas la domination des détenteurs du capital.

En bon disciple de Karl Marx, Jean Jaurès n'ignorait pas les contradictions qui l'habitaient – comme chacun d'entre nous – mais il était tout sauf un tiède, dans ses idées comme dans sa manière de les défendre. Les pages qui suivent illustrent ainsi sa maîtrise peu commune de l'art oratoire, capable de soulever les foules. Et encore nous manque-t-il le son – et l'image ! – pour nous rendre véritablement compte de l'effet que ses discours

pouvaient provoquer sur ses contemporains, classes populaires en tête.

En outre, défendre la paix et l'unité n'a rien d'une tâche aisée. Jaurès dut affronter durant toute sa vie les partisans d'un militarisme dominant, numériquement et idéologiquement – les plaies de la défaite de Sedan, autant physiques que morales, étaient encore à vif. Il y laissa même sa vie, assassiné le 31 juillet 1914 par Raoul Villain. L'étudiant meurtrier fut par la suite acquitté, signe du chauvinisme exacerbé qui régnait dans l'Hexagone comme dans le reste du continent. Avec la vie de Jaurès, l'acte de Villain emporta le dernier obstacle qui se dressait sur le chemin d'une guerre aussi destructrice qu'absurde.

Conformément aux prédictions de Jaurès, les frères de la classe ouvrière européenne s'entre-taient avec une « efficacité » inédite, expérimentant à leur corps défendant les innovations d'une industrie chimique en plein essor. Ce faisant, ils servaient sans s'en rendre compte les intérêts des capitalistes dont ils faisaient d'ordinaire tourner les usines. Des capitalistes déjà animés par un court-termisme autodestructeur, puisque cette guerre prépare finalement le dépassement économique du Vieux Continent par une ancienne colonie, les États-Unis, mais aussi – comme Keynes le comprit à son

tour rapidement² – un deuxième conflit mondial encore plus effroyable.

De guerre, justement, il est souvent question quand il s'agit des échanges internationaux. Depuis Montesquieu au moins, de nombreux auteurs ont mis en avant les propriétés pacifatrices du « doux commerce ». Réciproquement, la mise en œuvre de barrières protectionnistes, tarifaires ou non (c'est-à-dire passant par l'imposition de quotas, de normes techniques, de formalités administratives ou de standards contraignants pour les produits importés), est significativement associée à une déclaration de « guerre commerciale ». Cette analogie n'est pas fortuite : elle participe d'une entreprise plus générale visant à justifier la libéralisation des échanges. Entreprise qui n'a cessé de se raffiner depuis l'exposé par Adam Smith de sa théorie dite « des avantages absolus³ », qui érige cette libéralisation en adjuvant essentiel de la croissance du produit intérieur brut, dans la mesure où elle permet de pallier non seulement la stagnation quantitative des facteurs de production traditionnels mais aussi les défaillances de l'autre « moteur » intensif de la croissance : le progrès technique.

2. Dans un texte intitulé *Les Conséquences économiques de la paix*, publié en 1919.

3. Dans sa célèbre *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*, publiée en 1776.

Autant dire que le libre-échange s'est progressivement imposé comme un dogme indiscutable, avec celui de la « croissance », dont le temple est gardé par diverses institutions supra-étatiques, qu'il s'agisse des très nombreuses ententes régionales (dont l'Union européenne et son marché unique représentent sans doute aujourd'hui la version la plus élaborée) ou, surtout, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Installée à Genève et actuellement dirigée par le Français Pascal Lamy, l'OMC a succédé en 1995 au Gatt⁴, lui-même signé en 1947. Elle est venue institutionnaliser ce qui n'était jusque-là qu'une arène sans règles bien établies où s'organisaient périodiquement des cycles de négociations – toujours mouvementées – entre gouvernements, visant à abaisser les barrières douanières entre leurs États respectifs. L'une des pièces maîtresses de l'organisation est son Organe de règlement des différends (ORD), sorte de tribunal interne qui peut sanctionner les États membres qui ne respecteraient pas ses traités, et qui en fait la seule instance internationale dotée d'un réel pouvoir coercitif. Certains dénoncent le caractère peu transparent de ses décisions, prises à huis clos, et leur biais très favorable aux firmes multinationales des pays riches.

4. Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (en anglais : « *General Agreement on Tariffs and Trade* »).